

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 03/122 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE AUTORISANT LE LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES RELATIF AU TRAITEMENT ACOUSTIQUE DE DEUX HABITATIONS DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE LA ROUTE NATIONALE 196 (MISE A 2 X 2 VOIES ENTRE CAMPO DELL'ORO ET PISCIATELLO)

SEANCE DU 15 MAI 2003

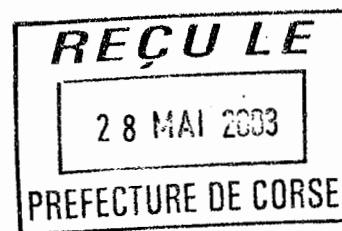
L'An deux mille trois, et le quinze mai, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. José ROSSI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

ALBERTINI Jean-Louis, ALLEGRINI-SIMONETTI Marie-Dominique, BUCCHINI Dominique, CASTA Pierre-Jean, CECCALDI Pierre-Philippe, CHAUBON Pierre, CHIARELLI Joseph, CIABRINI Jean-Marc, CICCADA Vincent, FERRANDI Jules-Laurent, FILIPPI César, FRANCESCHI Henri, GALLETTI François, GANDOLFI-SCHEIT Sauveur, GRISONI Marie-Thérèse, GUERRINI Simone, JALPI Jean, LANFRANCHI Mireille, MARCHIONI François-Xavier, MATTEI-FAZI Joselyne, MOZZICONACCI Madeleine, PERETTI Philippe, PIERI Pierre-Timothée, PIETRI Don Pierre, QUASTANA Paul, RICCI Dominique, ROMITI Gérard, ROSSI José, RUAULT Paul, SANTINI Ange, SIMEONI Marcel, SINDALI Antoine, STEFANI Michel, VERSINI Sauveur, VINCIGUERRA Marie-Jean

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. FELICIAGGI Robert à M. GANDOLFI-SCHEIT Sauveur
M. MOTRONI Jean à M. CHIARELLI Joseph



ETAIENT ABSENTS : Mme et MM.

ALESSANDRINI Alexandre, ANTONA Joseph, BOSCHI-ANDREANI Marie-Jeanne, COLONNA Jean-Charles, CROCE Laurent, GERONIMI Jean-Valère, LUCIANI Paul-Antoine, LUCIANI Toussaint, MURACCIOLI Martin, PATRIARCHE Paul, RIOLACCI François-Xavier, SISCO Henri, TALAMONI Jean-Guy, TOMA Jean-Toussaint.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** la loi n° 82/213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
- VU** la loi n° 83/663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83/8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État,

- VU** la loi n° 86/16 du 6 janvier 1986 relative à l'organisation des régions et portant modification des dispositions relatives au fonctionnement des conseils généraux,
- VU** la loi n° 86/972 du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
- VU** la loi n° 2002.92 du 22 janvier 2002 relative à la Corse,
- VU** le décret n° 2002.210 du 7 mars 2001 portant Code des Marchés Publics complété par l'Instruction pour l'application du nouveau Code des Marchés Publics,
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

AUTORISE le Président du Conseil Exécutif de Corse à :

- signer le Dossier de Consultation des Entreprises relatif au traitement acoustique de deux habitations dans le cadre des travaux de la Route Nationale 196 - Mise à 2 X 2 voies entre Campo dell'Oro et Pisciatello - ;
- lancer l'appel d'offres correspondant.

ARTICLE 2 :

La présente délibération qui pourra être diffusée partout où besoin sera, fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 15 mai 2003

Pour copie certifiée conforme à l'original
pour le Président de l'Assemblée de Corse
et par délégation

Le Secrétaire Général de l'Assemblée


Serge TOMI



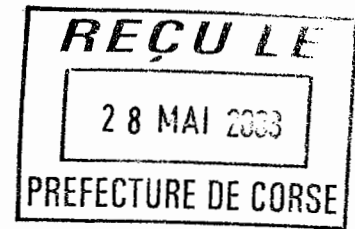
Le Président de l'Assemblée de Corse,


José ROSSI

ANNEXE

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

République Française



RAPPORT DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF

ROUTE NATIONALE 196

MISE A 2X2 VOIES CAMPO DELL'ORO / PISCIATELLO.

TRAITEMENT ACOUSTIQUE DE DEUX HABITATIONS

LANCEMENT DE LA PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES

INTRODUCTION

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le lancement d'une consultation sur appel d'offres ouvert concernant le traitement acoustique dans le cadre de la mise à 2 x 2 voies de la RN. 196, Campo dell'Oro - Pisciatiello entre le pont de la Gravona et le carrefour de la RD 55 à Pisciatiello.

I - OBJET DU RAPPORT

Les travaux objet du présent dossier concernent la réalisation de la mise à 2x2 voies Campo dell'Oro / Pisciatiello, traitement acoustique de deux habitations, sur la R.N. 196.

Les principales prestations prévues sont les suivantes :

- . Fourniture et mise en place de menuiserie de réhabilitation en PVC et vitrage isolant,
- . Fourniture et mise en place de climatisation

II - PRINCIPALES DISPOSITIONS DE L'APPEL D'OFFRES

II - 1 - Règlement de la consultation:

- . Appel d'offres ouvert, passé en application des articles 10, 33, 58 à 60 du Code des Marchés Publics,
- . Marché conclu pour chaque lot avec un entrepreneur unique ou avec des entreprises groupées solidaires,
- . Délai d'exécution: 2 mois avec une période de préparation de 30 jours non comprise dans le délai pour chaque lot,
- . Marché à prix unitaires et forfaitaires,
- . Les prix sont fermes.

II - 2 - Critères du choix des offres :

Le choix des offres sera effectué dans les conditions prévues à l'article 53 du C.M.P classé suivant l'ordre de priorité suivant:

- . Valeur technique des prestations
- . Prix des prestations.

.II - 3 - Pièces constitutives du marché:

- Acte d'engagement (AE.)
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.)
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)
- Détail Estimatif (D.E.)
- Bordereau des prix

III - COUT DES TRAVAUX

Les estimations sont établies en valeur du mois d'avril 2003.

IV - FINANCEMENT DES TRAVAUX

Les travaux seront financés sur les crédits d'investissement de la Collectivité Territoriale de Corse - Chapitre 908 - Article 233, opération 121210023 T.

V - DEROULEMENT DE LA CONSULTATION

Cette procédure a fait l'objet d'une publicité dans les journaux suivants :

- . Eurosud
- . B.O.A.M.P.
- . Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment
- . Journal de la Corse
- . L'Office des Publications Européennes

Les délais d'appel d'offres sont fixés à 52 jours.